



Pôle gestion des ressources humaines
et des moyens

NdeS-MvtInterdépartemental-2024

Affaire suivie par :

Sandra RICHELME

Tél : 04 92 36 68 66

Mél : ce.pgrhm04@ac-aix-marseille.fr

Avenue du Plantas

04000 DIGNE LES BAINS

Digne-les-Bains le 30 octobre 2023

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
des Alpes-de-Haute-Provence

à

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles
des Alpes-de-Haute-Provence

Mobilité des personnels enseignants du premier degré Rentrée scolaire 2024

Phase interdépartementale

Bulletin officiel n°39 du 19 octobre 2023

Note de service du 12-10-2023

Participants : le mouvement interdépartemental est ouvert aux seuls personnels enseignants du premier degré (instituteurs et professeurs des écoles) titulaires au plus tard au 1^{er} septembre 2023.

Calendrier :

Mercredi 08 novembre 2023 à 12 heures (heure métropole)	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans SIAM1 (système d'information et d'aide aux mutations) par internet via I-Prof.
Mercredi 29 novembre 2023 à 12 heures (heure métropole)	Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM1.
A compter du jeudi 30 novembre 2023	Envoi des confirmations de candidatures dans la <u>boîte aux lettres I-Prof</u> du candidat.
Jeudi 14 décembre 2023 au plus tard	Date limite de transmission des confirmations de demande de mutation à la DSDEN accompagnées des éventuelles pièces justificatives (cachet de la poste faisant foi). <u>Envoi par courrier électronique est recommandé.</u> <i>Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat.</i>
Mercredi 17 janvier 2024	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM1 : pour vérification par les enseignants.
Du mercredi 17 janvier au mercredi 31 janvier 2024	Phase de sécurisation et examen des demandes de correction de barèmes par la DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés.
Mercredi 07 février 2024	Affichage des barèmes définitifs dans SIAM1. Ils ne sont plus susceptibles d'appel.
Mardi 06 février 2024 au plus tard	Date limite des demandes d'annulation de participation.
Mercredi 06 mars 2024	Publication individuelle des résultats aux candidats à la mutation.

Pour le directeur académique,
des services de l'éducation nationale
et par délégation le secrétaire général,

Olivier ADROGUER